

72. Séance du 10 juin 1814

Voir la transcription de cet item

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

72. Séance du 10 juin 1814, 1814/06/10

Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/5204>

Copier

Registre (test)

Folio

- 74
- 75
- 76
- 77

Type de séanceOrdinaire

Présents

- Aldéguier (d'), Hippolyte
- Ayguesvives (d'), Félix
- Carney (de), Alphonse
- Carré, Pierre-Laurent [l'abbé]
- Jamme, Auguste [l'abbé]
- Jamme, Gabriel-Joseph-Alexandre
- Jouvent, Barthélémy
- Saint-Jean (l'abbé de)

Objet

- Désignation de l'orateur chargé de prononcer, lors du service , l'eloge de Louis XVI et de Louis XVII
- Nomination des Académiciens qui composeront la députatuion et de l'orateur qui prononcera l'Adresse au Roi
- Sur proposition du Secrétaire, l'Académie déide de renoncer à la creation d'un second Prix du Discours pour un Eloge de Louis XVI, de renouer avec la traditon de célébrer un service funebre pour le roi défunt, d'envoyer une députation à Louis XVIII et de lui faire une Adresse à Louis XVIII

Noms propres cités

- Boileau (Gauldrée de, Denis Charles Henri
- Cambon (de), Alexandre
- Desazars de Montgaillard, Guillaume
- Dralet, François
- Escouloubre (d'), Louis-Gaston
- Fontanes (de), Louis Marcellin
- Gary (de), Alexandre Gaspard
- Hocquart, Louis
- Latresne (de), Jean Jacques Claire
- Lavedan (de), Jean-Baptiste
- Louis XVI
- Louis XVII
- Louis XVIII
- Picot de Lapeyrouse, Philippe
- Primat, Claude-François, Marie [Mgr]
- Sicard [abbé]
- Treneuil, Joseph

Présentation

Date1814/06/10

Editeur de la ficheElsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeur(s)Courant, Elsa (éditeur scientifique)

Information générales

LangueFrançais

Notice créée par [Maria Laura Cucciniello](#) Notice créée le 12/06/2024 Dernière modification le 01/11/2024

un grand document qui sera
 l'organe principal de l'Académie. Elle
 établira une sorte de règlement
 comme au premier de l'Académie par
 deux points à l'élégance publique
 et elle qui sera une grande somme
 au témoignage de votre respect
 pour les arts et lettres et surtout de
 votre vœu de donner les vœux
 personnels d'un monarque qui
 veut honorer tous les Français de
 son libéralisme de bien comme
 d'empêcher de la loi de leur
 grande participation

Je prie encore l'Académie
 de faire un vœu au Roy et
 de donner une Déclaration
 pour porter aux pieds de la
 Majesté l'hommage des vœux
 profonds respect et de votre
 amour. Et même la protection
 quelle d'après vous promettra
 en 1777 dans la France particulière
 en elle voulut prendre part à
 nos affaires

Tous vœux à son commandement
 l'autorisation de place son
 nom à la tête de notre liste
 l'Académie était que le nom
 y figurait en 1775 et qui en
 le remplait par aucun autre
 Puisse notre vœux.

Le Roy a par son décret
 et a par son décret de l'Académie
 pour les arts et lettres et surtout de
 votre vœu de donner les vœux
 personnels d'un monarque qui
 veut honorer tous les Français de
 son libéralisme de bien comme
 d'empêcher de la loi de leur
 grande participation

Le Roy a par son décret
 et a par son décret de l'Académie
 pour les arts et lettres et surtout de
 votre vœu de donner les vœux
 personnels d'un monarque qui
 veut honorer tous les Français de
 son libéralisme de bien comme
 d'empêcher de la loi de leur
 grande participation

Le Roy a par son décret
 et a par son décret de l'Académie
 pour les arts et lettres et surtout de
 votre vœu de donner les vœux
 personnels d'un monarque qui
 veut honorer tous les Français de
 son libéralisme de bien comme
 d'empêcher de la loi de leur
 grande participation

L'Académie

Je prie encore l'Académie de
 18 juin 1774

M. de La Harpe
 M. de La Harpe
 M. de La Harpe
 M. de La Harpe
 M. de La Harpe
 M. de La Harpe

Le Roy a par son décret
 et a par son décret de l'Académie
 pour les arts et lettres et surtout de
 votre vœu de donner les vœux
 personnels d'un monarque qui
 veut honorer tous les Français de
 son libéralisme de bien comme
 d'empêcher de la loi de leur
 grande participation

L'Assemblée constituante
 a été établie par la loi
 du 24 août 1789
 et a pour objet de
 réorganiser le pouvoir
 législatif et exécutif
 de la France.

- M. Lally J. G.
- M. Bouteiller
- M. de Malaret
- M. Tournier
- M. de la Fayette
- M. de Lamoignon
- M. de Launay

La commission chargée de
 la question de la
 réorganisation du
 pouvoir législatif
 a été créée le 1er
 septembre 1789
 et a pour objet de
 réorganiser le
 pouvoir législatif
 de la France.

L'Assemblée constituante
 du 1789

- M. Lally J. G.
- M. de Launay
- M. de Lamoignon

- M. de Launay
- M. de Lamoignon
- M. de Launay
- M. de Lamoignon

L'Assemblée constituante
 a été établie par la loi
 du 24 août 1789
 et a pour objet de
 réorganiser le pouvoir
 législatif et exécutif
 de la France.

L'Assemblée constituante
 a été établie par la loi
 du 24 août 1789
 et a pour objet de
 réorganiser le pouvoir
 législatif et exécutif
 de la France.

L'Assemblée constituante
 du 1789